

LA TRANSFORMATION DES PAYSAGES DANS LES CAUSSES DU QUERCY : LE TRIOMPHE DE L'ARBRE

Jean-Christian TULET

Les paysans des Causses du Quercy d'autrefois auraient beaucoup de difficultés à reconnaître aujourd'hui les territoires qui leur ont si longtemps permis de subsister, avec ces nouvelles et immenses terres non cultivées, ces parcelles couvertes d'arbres, toujours encloses par des murets encore debout, ces édifices d'exploitation qui succèdent à leurs granges désuètes, ces nouvelles maisons si différentes des leurs, certaines mêmes avec des piscines (des piscines !). Même la couleur a changé, le brun des labours et le jaune des terres à blé laissent une place majoritaire au vert des bois, des pâturages, des pelouses et des parcours. Un nouveau paysage est né, avec d'autres logiques de fonctionnement. Mais comment définir, comment analyser ces changements, alors que la subjectivité demeure la norme ?

« Le paysage de la campagne relève de la rhétorique, cela veut dire que les réactions de l'individu devant l'enchevêtrement visuel et acoustique qui le constitue ont déjà été délimitées »¹.



Figure n° 1 – La campagne à Saint-Clair. Des parcelles autrefois exploitées, toujours encloses par des murailles en voie de destruction et reconquises par des essences ligneuses. L'absence de broussailles tend à prouver que cet espace est réutilisé, sous forme de parcours (photo JCT).

¹ Borges J.L. – « Œuvres complètes », biblio. de la Pléiade, 1993, t.1, 1856 p. ; p 839, premières lignes du texte « critique du paysage ».

L'abondance des travaux concernant le paysage défie toute possibilité d'analyse exhaustive. C'est un des sujets parmi les plus courus, avec un nombre considérable d'institutions, de groupes de recherches ou de chercheurs qui tentent d'apporter leur contribution. Il est vrai que, quelle que soit la définition qu'on veuille bien leur donner, les mutations paysagères actuelles (expansion urbaine, rurbanisation, modification des systèmes de production agricole, abandon de terres autrefois cultivées...) sont telles qu'elles ne peuvent que susciter une attention particulière. C'est le cadre de vie lui-même qui se trouve subi, remodelé, imposé.

Beaucoup demeurent nostalgiques d'un passé révolu, d'une supposée beauté originelle. Ils regrettent, sous des formules nouvelles, « l'ordre éternel des champs ». Certains déplorent même la « déstructuration actuelle des paysages », ce qui suppose que ces derniers étaient auparavant structurés - en fonction de quels critères ? - et surtout qu'ils ne le sont plus, même sous d'autres formes. D'autres s'interrogent tout simplement sur ce que cela signifie, ce qui n'est d'ailleurs pas plus simple. Le problème est d'ailleurs d'autant plus délicat que le concept « paysage » lui-même donne lieu à des interprétations particulièrement diverses. On évoque désormais un « paysage politique », le « PAF » (paysage audiovisuel français...), un paysage mental, etc. Un texte sur les « jardins paysages » (donc recomposés) a ainsi été publié par le Parc naturel régional². Toutefois, le paysage dit « naturel » celui qui s'offre à une perception visuelle immédiate, reste le thème fondamental des recherches. Rappelons qu'il n'en a pas été toujours ainsi. Il s'agit d'un concept relativement récent, né à la Renaissance³.

LE DEROULEMENT INFINI DES DEFINITIONS DU PAYSAGE

Certains auteurs décident délibérément de ne pas définir le paysage, celui-ci devenant une donnée implicite, allant de soi⁴. Ce cas mis à part, on connaît la variété des interprétations, parfois des critiques⁵, auquel le paysage donne lieu. Impossible de toutes les évoquer, elles sont innombrables⁶. La convention européenne du paysage (Florence 2000), mise en œuvre en 2007 en France, le définit comme « *désignant une partie de territoire telle que perçue par les populations et dont le caractère résulte de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». La citation initiale de J.L Borges (écrite en 1921 !) rappelle que beaucoup d'entre elles rejoignent celle des appréciations déjà formulées a priori, avec toutes ses considérations sur le paysage « perçu ». « *Une apparence de la réalité, à une certaine échelle, n'existant qu'à travers le regard éminemment subjectif ; d'un observateur – individu ou groupe social* »⁷.

La question de la subjectivité n'est donc pas ignorée : le paysage est souvent vu comme une apparence, une perception spécifique, ce qui de fait lui enlèverait toute pertinence comme outil scientifique. Toutefois ces considérations connaissent leurs limites : les différences entre un paysage breton et un paysage méditerranéen, même si elles ne sont pas formulées, sont évidentes. Le paysage peut être un objet d'analyse. Lorsqu'on l'assimile à un écosystème, il peut être analysé comme tel, avec l'étude de ses composantes et de ses échanges physico-chimiques spécifiques.

Dans l'énormité des travaux déjà effectués ou en cours, ceux des géographes se signalent par leur importance. De fait il s'agit pour eux d'une préoccupation majeure, ce qui d'ailleurs donne lieu à de très vifs débats. Parmi eux, on retrouve également ceux pour qui le paysage est bien trop polysémique pour être honnête, et qu'il ne mérite guère toute l'attention qui lui est portée. Mais il s'agit là d'une minorité. Beaucoup considèrent le paysage

² Les Causses du Quercy – *Nouvelles de l'imaginaire. Les jardins paysages*, PNRCQ, 2019, 43 pages.

³ Le paysage en perspective situé à l'arrière-plan de la célèbre « Joconde » et de son sourire, constituait une originalité du tableau.

⁴ Simon L. – *Les paysages végétaux*, Armand Colin, coll Synthèse, 1998, 96 pages.

⁵ Comment ne pas rappeler celles de R. Barthes, en particulier sur les descriptions du Guide Bleu et sur ses tunnels.

⁶ Le recours aux dictionnaires permet une analyse plus ou moins exhaustive de la question, ainsi « *Les mots de la géographie* » (1992) de R. Brunet, ou le « *Dictionnaire critique de l'anthropocène* », paru en 2020.

⁷ Béringuier Ph., Dérioz P., Laques A. E. – *Les paysages français*, Armand Colin, coll. Synthèse, 1999, 95 pages, p.5.

comme un outil pertinent d'analyse, au point que certains ont pu affirmer que la géographie était « la science des paysages », avec des appréciations pas toujours convergentes. Dans cette masse de considérations et de définitions, on peut retenir celle qui suit :

- *Le paysage est un signe, l'apparence visible d'un système de forces plus ou moins complexe qui le produit. Ce système peut être naturel, anthropique ou, le plus souvent mixte. Il est doté d'une inertie qui autorise la présence d'héritages. C'est lui, plus que le paysage proprement dit qui est l'objet de recherches dans de nombreuses études. On pourrait parler alors d'une approche fonctionnelle dans laquelle le signe est évacué ;*
- *le paysage est aussi un spectacle objectivement présent et à décrire comme tel, le plus scientifiquement possible, ce qui écarte les appréciations purement esthétiques et amène à créer un langage de description neutralisé, si possible ;*
- *le paysage est enfin un spectacle pour quelqu'un, ce qui impose d'examiner comment il est perçu. Cela est d'autant plus utile que les spectateurs deviennent (ou peuvent devenir !) acteurs dans le système producteur ».⁸*

La définition ci-dessus relève à certains égards d'une profession de foi : ce spectacle objectivement présent, comment le décrire ? Certains ont tenté précisément de créer un langage de signes, ainsi R. Brunet avec ses chorèmes (selon cet auteur : « structure élémentaire de l'espace géographique, représenté par un modèle »)⁹. En même temps, elle rappelle comment la perception « paysagère » peut entraîner l'émergence de programmes tout à fait significatifs, à partir d'une interprétation sur ce que doit être un paysage et sa conservation, traditionnel ou pas. On ne compte plus le nombre des interventions « paysagères » destinées à protéger un milieu (par exemple le Conservatoire du littoral ou les espaces Natura 2000, très présents sur le territoire du Parc), ou modifier la situation présente pour lutter contre ses nuisances. Beaucoup d'initiatives cherchent à revenir au « traditionnel ». Cela peut contribuer à la sauvegarde du bâti déjà en place, souvent devenu résidence secondaire, parfois esthétiquement plus harmonieux que celui d'autrefois (selon de nouveaux critères). Mais en aucun cas on ne retrouve le paysage originel, sa fonctionnalité, le système de production ayant changé. La diversité du cheptel animal (à l'exception parfois de quelques volailles), les clapiers, le tas de fumier ont disparu, la grange est souvent devenue un lieu d'habitation, le puits, lorsqu'il existe, est verrouillé pour éviter les accidents... Certains instruments aratoires se convertissent en objets supposés esthétiques. Vision idéalisée, muséification, Marie-Antoinette au XXI^e siècle.

LE PAYSAGE, UN COMPLEXE DE DONNEES « NATURELLES », BIOTIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES

Toutefois la première ligne de la définition proposée par T. Brossard : « apparence visible d'un système de force plus ou moins complexe », tout comme les « interrelations » citées par la Convention européenne du paysage, permet une tentative d'analyse du paysage à partir de données non subjectives. On peut rappeler les travaux effectués par G. Bertrand¹⁰, au risque de leur donner une interprétation approximative¹¹. Ce système de force relève de la combinaison (avec des variantes multiples) de trois éléments fondamentaux :

- **Le milieu abiotique**, non vivant, les roches, le climat, (l'Himalaya et un erg saharien ont peu de choses en commun...).

⁸ Brossard Th., Wieber J.-C – *Essai de formulation systémique d'un mode d'approche du paysage*, BAGF n°468, 1980.

⁹ Brunet R., Dollfus O. – *Mondes nouveaux*, Hachette/Reclus, G.U. t.1, 1990, 551 pages, p. 119.

¹⁰ Professeur toulousain, géographe, médaille d'argent du CNRS.

¹¹ Acceptée par celui-ci après lecture.

- **Le milieu biotique**, tout le vivant, végétal et animal (les différences dans la composition et dans la dynamique d'une montagne européenne, de l'Antarctique ou de l'Amazonie, ne relèvent quand même pas de la seule perception...).
- Dans ce monde biotique, **l'action anthropique** bénéficie d'une spécificité particulière, du fait de l'importance de son action (faut-il évoquer l'urbanisation, l'agriculture, le réchauffement climatique ?).

La combinaison de tous ces facteurs constitue un paysage. G. Bertrand définit chaque portion de territoire d'un qualificatif spécifique : géotope (ainsi une mare, une roche, avec dessus une essence particulière), géofaciès (une pelouse, un bosquet) et surtout géosystème¹² (divers milieux unis dans une même dynamique - une soulane, un versant sous abri, un complexe agricole déterminé). Chaque ensemble est soumis à des transformations plus ou moins visibles, mais toujours présentes. On peut distinguer les périodes de **biostasie**, relativement longues, avec des apparences d'immobilité, mais où s'effectuent des transformations physico-chimiques préparant les crises futures. Les périodes de **rhexistasie**, souvent de plus courte durée, voient au contraire la mobilisation du matériel déjà préparé et entraînent des modifications visuelles importantes du milieu affecté. Le phénomène déclencheur est souvent d'origine anthropique (ainsi le fameux « dust bowl » américain – les tempêtes de poussière américaines des années 1930 liées à un usage agricole incontrôlé -, ou encore les « bad-lands » - ravinements qui ont affecté certaines régions des USA ; une de ces régions est devenue un Parc national !). Il met en évidence la fragilité du milieu considéré, comme les catastrophes qui secouent périodiquement le monde méditerranéen. Il semble évident que l'actuel réchauffement climatique va favoriser ces phénomènes de rhexistasie. Toutefois l'inverse peut se produire : alors qu'elles étaient sujettes à de nombreuses catastrophes (c'était un thème récurrent dans les années 1950), le reboisement généralisé de nos montagnes leur ont permis de retrouver un nouvel équilibre : les plus anciens peuvent se souvenir de leur état – des versants sans arbres affectés par l'érosion - lors des séquences filmées à l'occasion des passages du Tour de France aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale. Dans la vallée du Lot (région de Vers), les reboisements en conifères effectués à cette époque se trouvent aujourd'hui noyés parmi les feuillus poussés depuis.

La relation dialectique entre les différentes composantes implique ainsi une évidente dynamique du paysage. Aucun d'entre eux n'est immuable. Tout bouge, selon des modes plus ou moins apparents, plus ou moins rapides. Les écomusées peuvent proposer des spectacles et des objets d'autrefois, ces derniers sont irrémédiablement révolus. Pour légitime que soit parfois la volonté de protéger (ainsi dans les nombreux territoires Natura 2000, la protection de sites célèbres, la lutte contre les annonces ou les publicités agressives), on sera alors dans la préservation d'un patrimoine, même s'il est paysager. La polyculture lotoise a vécu, avec ses petites exploitations familiales, la diversité de ses cultures (malgré la domination des céréales) et des pratiques qui leur étaient associées (traction animale, machines à battre le blé, cheptel diversifié...). Au demeurant, la nostalgie ne saurait être de mise. La vie quotidienne (pas de chauffage en dehors de la cheminée, pas d'eau courante..., on se battait pour conserver l'eau disponible localement), le travail investi seraient aujourd'hui considérés comme insoutenables, pour des rendements et des rémunérations dérisoires. Rappelons les images d'autrefois où la terre du Causse était surexploitée à tel point que celui-ci était comparé au Tell algérien.

¹² G. Bertrand refuse la simple assimilation du paysage à un géosystème, « concept construit et clairement finalisé », tout en rappelant qu'il a « toujours revendiqué et maintenu une forte composante naturaliste, géosystémique » à sa démarche paysagère.
Bertrand G. – *En passant par le paysage...* GEODOC n°56, UTM, 2009, 64 pages.



Figure n° 2 – les puits de Laburgade. *Dans cette région sans source, ni eau vive, ces puits (en réalité des citernes) ont constitué un des éléments majeurs de la vie du village. Ce n'est plus du tout le cas ! (photo JCT).*

LA CONQUETE DE L'ESPACE QUERCYNOIS PAR LA FORET : ELEMENT MAJEUR DU CHANGEMENT PAYSAGER

La déprise agricole, l'importance de la forêt, dans le Parc naturel régional en particulier tout comme dans le département en général, ont souvent été décrites et analysées en détail par différents auteurs¹³. Les forêts ont toujours été présentes sur le territoire (voir texte IPAMAC), comme la célèbre forêt de la Braunhie. Mais elles étaient minoritaires, dans un temps où les terres du Causse, en dépit de leur médiocrité, permettaient la culture du blé, face au Ségala où cela était impossible : « *La terre de causse est un sol complet, facile à travailler, peu exigeant d'engrais ; aussi jadis, constituait-elle le bon pays, le pays nourricier du blé et de la vigne, en comparaison duquel les ségalas et les châtaignals, pays du seigle, du sarrasin, des pommiers et des châtaigniers faisaient figure de parents pauvres*¹⁴ ».

¹³ Voir en particulier :

Byé P. – *Les espaces boisés et forestiers du Parc naturel régional des Causses du Quercy*, « Regards » n°8, PNRCQ, 2008, 4 p.

CAUE – *Les sous-entités paysagères – 1 – Les Causses*, juin 1996, 46 p.

PNRCQ – *Sylvopastoralisme. Relancer l'activité sur les Causses du Quercy*, 2013, 20 p.

IPAMAC – *Les forêts anciennes du Parc naturel régional des Causses du Quercy, étude cartographique et approche historique – Synthèse des résultats*, déc. 2016, 12 p.

PNRCQ – *Les haies, un patrimoine à préserver*, juin 2017, 47 p.

PNRCQ – *Arbres et arbustes des haies champêtres*, 2022, 51 p.

¹⁴ René Clozier - *Les causses du Quercy. Contribution à la géographie physique d'une région calcaire*. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 1940, 183 p. ; p. 13.

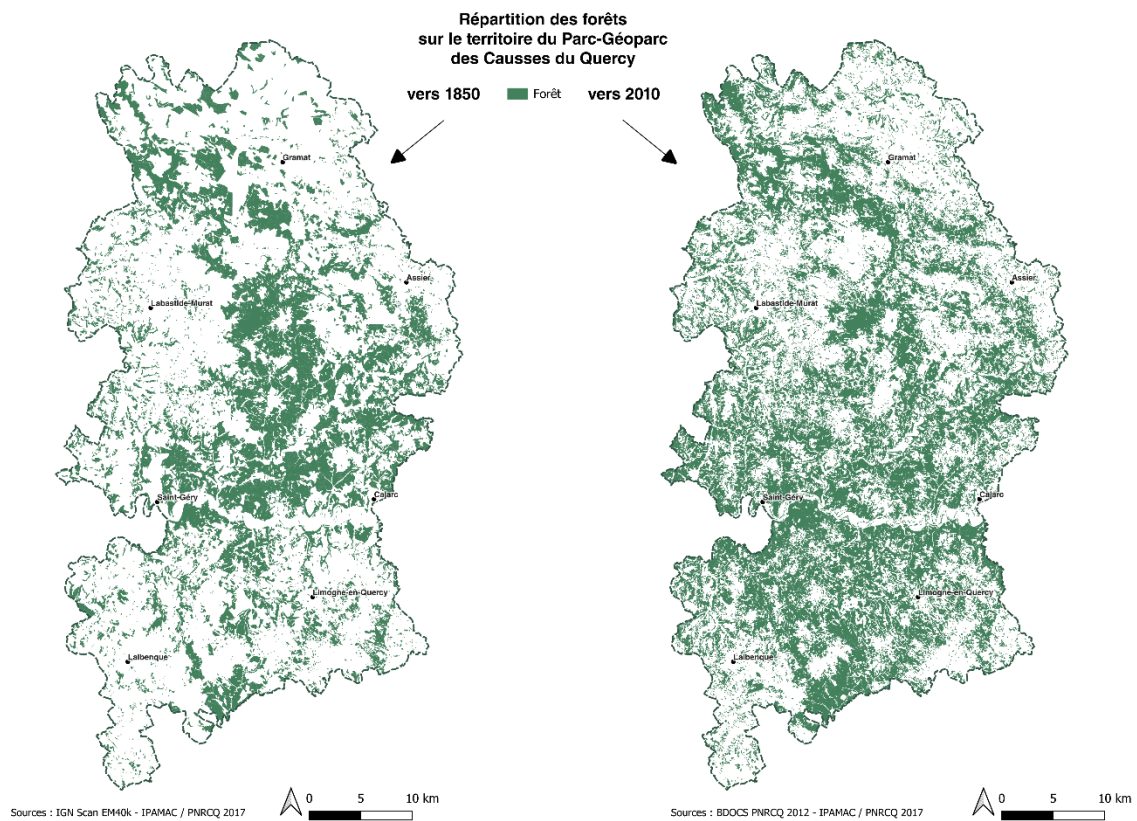


Figure n°3 – Evolution de la couverture forestière dans le Parc naturel régional. *Si l'ensemble du Parc est touché par le développement de la forêt, on constate que celui-ci est davantage marqué de part et d'autre de la rivière Lot, en particulier à l'ouest de Limogne.*

La médiocrité des sols, la difficulté de vivre sur des exploitations trop exiguës ont entraîné un exode rural massif et l'abandon des terres. Les espaces boisés du territoire correspondant au Parc couvraient 43 000 ha en 1850, 78 000 ha en 2010¹⁵. Ils occuperaient aujourd'hui entre 43 et 50 % de la surface, selon les sources. La progression est considérable ! Les feuillus dominent largement, preuve du caractère spontané du reboisement, alors que les pouvoirs publics ont privilégié pendant longtemps les résineux dans leurs programmes de plantations (ainsi dans la forêt domaniale de Monclar, d'ailleurs un des rares milieux du Département à avoir connu un incendie d'importance en 1989...).



Figure n° 4 – Le Causse entre Livernon et Lauzès. *D'immenses forêts ont prospéré spontanément, elles restent sans dénomination précise, elles continuent à s'accroître (photo de droite). Photo JCT.*

¹⁵ Données communiquées par le Parc naturel régional

Les changements ne sont évidemment pas seulement physiologiques : la sociabilité villageoise d'autrefois a disparu (mais l'usage de l'automobile, de l'audiovisuel, puis du numérique, permettent des échanges, bien que très différents ; les services publics deviennent embryonnaires). Si les temps de travail demeurent très longs, bien plus longs que ceux des salariés urbains, les systèmes de productions ont radicalement changé, la production étant avant tout destinée à la vente. Le blé a perdu sa relative prééminence, au profit de diverses formes d'élevage. La faune elle-même est devenue différente : les sangliers ne sont plus cantonnés aux abords du camp militaire de Caylus ou des grands massifs forestiers, les chevreuils, autrefois rarissimes, se sont multipliés et deviennent une plaie pour les cultures.



Figure n°5 – Certains espaces cultivés se maintiennent, espaces de résistance. Les arbres occupent toutefois désormais l'essentiel de la surface (photo JCT).

UNE EVOLUTION SELECTIVE

Lorsqu'on apprécie les changements à petite échelle (ainsi pour le désert du Sahara ou pour un massif montagneux), la perception abiotique devient déterminante. Ce n'est pas le cas dans ceux du Parc naturel régional en particulier, avec l'importance des actions anthropiques. L'architecture et la composition des milieux demeurent toutefois des discriminants fondamentaux. On peut ainsi distinguer :

- La grande masse calcaire du **Causse**, l'élément majeur du territoire, avec ses immenses surfaces aujourd'hui occupées par les pâturages et les parcours, celui également où la végétation dite naturelle conquiert de plus en plus d'espace. Celle-ci tend même à devenir un facteur distinctif du paysage, un élément à préserver face à d'éventuelles menaces, par exemple les luttes pour le maintien des pelouses sèches face aux implantations de parcs photovoltaïques. Calcaire oblige, l'absence d'écoulement en surface est la règle, ainsi que diverses formes du relief karstique. L'eau a constitué une ressource rare, convoitée. Le puits ou la citerne étaient nécessaires, mais très rares aujourd'hui sont les demeures non reliées à une adduction d'eau. La multiplicité des villages rappelle une occupation très ancienne et relativement dense, totalement disparue¹⁶. Aujourd'hui, en dehors des séjours saisonniers dans les résidences secondaires (elles sauvent une part du patrimoine bâti ; ce qui n'est plus occupé tombe en ruine ou a déjà disparu) et de quelques bourgs plus ou moins actifs, la présence humaine tend à se

¹⁶ Le département du Lot est en France un de ceux qui a perdu le plus d'habitants : près de 300 000 en 1851, 175 000 en 2022 ; à noter toutefois qu'il est le seul de la région (en dehors, bien sûr, de la Haute-Garonne) à connaître une légère mais constante progression depuis 1947 où 147 000 personnes étaient recensées. L'étiage a été atteint !

concentrer. Les exploitants agricoles deviennent largement minoritaires par rapport à la population totale ; comme ailleurs, mais plus encore.

Les ovins dominent, aux côtés de quelques élevages de caprins, élevés principalement en bâtiment, mais dont l'alimentation est produite avant tout (obligatoirement, pour obtenir l'appellation du fromage « Rocamadour ») sur des terres de l'exploitation et de ses environs. Ces dernières années, on note toutefois la progression de l'élevage bovin-viande, plus rémunérateur et moins exigeant en travail.

Les conditions techniques nouvelles posent problème. Si les surfaces planes occupaient une place plus importante, un usage extensif agricole pourrait se concevoir, l'étendue compensant la maigre fertilité des sols (cela se produit ailleurs, ainsi en Champagne). Mais cette situation reste relativement limitée (bien entendu, on la rencontre, en particulier entre Labastide-Murat et Gramat). Il faut également toujours composer avec le relatif maintien du fractionnement parcellaire. Les champs dont les propriétaires ne sont plus exploitants ne sont plus cultivés, indépendamment de leurs éventuelles qualités intrinsèques (fig.n°4). Rappelons toutefois que la taille des propriétés ne constitue plus vraiment une limitante : aujourd'hui beaucoup d'exploitants disposent de terres plus étendues qu'autrefois (en possession directe ou en ferme, avec des prix de location souvent modestes).

- Il n'est guère difficile de distinguer le Causse des terres situées plus à l'est. Les limites du Parc naturel régional intègrent la frange occidentale de la dépression du **Limargue**, zone de contact avec le Ségala. Cette petite région agricole, très étroite mais étirée depuis la Dordogne jusqu'au pays de Figeac, se distingue parfaitement du Causse. Sa couverture argileuse permet la présence de paysages beaucoup plus verdoyants, de type bocager, avec le maintien de pâturages bien plus riches, qui restent dominants, et la conservation d'une population agricole plus dense. L'eau ne manque pas. Les ruisseaux bordés de peupliers traversent les prés, avant de s'enfoncer sous terre par de très nombreuses pertes, au contact du Causse. La proximité relative des autres milieux permet à de nombreuses petites villes (Saint-Céré, Figeac, hors Parc, mais jouant un rôle très actif sur celui-ci ; Gramat à la jonction du Causse et du Limargue) de maintenir des activités d'échanges souvent importantes, avec des foires toujours très actives. Une armature de petits bourgs complète cette petite organisation urbaine.



Figure n°6 – Contact entre Causse et Limargue près de Loubressac (vue aérienne). *Les terres calcaires couvertes de forêts du Causse surplombent les terres argileuses du Limargue, beaucoup plus exploitées, par des reculées, parfois spectaculaires (reculées d'Autoire, de Presque) (photo JCT).*

- Limargue et Causses sont entaillés par de profondes **vallées** « allogènes », par des « Rivières », des longs couloirs aux versants souvent abrupts, avec de l'eau et des terres limoneuses venues d'ailleurs à l'occasion de crues. Ces vallées débitent la masse calcaire en trois compartiments parfaitement identifiés (Causses de Martel, de Gramat, de Limogne). Leur mise en valeur est de nature fort différente des milieux précédents. Les prairies grasses abondent et partagent le domaine cultivable avec des cultures, irriguées le plus souvent (maïs, maraichage, arboriculture). Si les vallées du Lot et de la Dordogne représentent les éléments déterminants de cet ensemble, d'autres (parfois avec des écoulements pérennes), incisent également le Causse et possèdent des versants aux abrupts souvent spectaculaires. On peut évoquer les vallées du Célé, du Vers, de l'Ouyse, de l'Alzou... Toutefois leur mise en valeur apparaît différente : les pâturages y dominent largement.

IMPORTANCE DES VERSANTS

Lorsqu'on voyage en avion de Paris jusqu'à Toulouse, la région du Quercy apparaît comme l'ensemble le plus diversifié des milieux traversés. Les entailles des vallées de la Dordogne et du Lot participent de ces différences, mais elles ne sont pas les seules. Les nombreuses autres vallées, sèches souvent, mais hiérarchisées en réseau, les « combes », diversifient son milieu. Les dos de terrains demeurent à des altitudes plus ou moins constantes (le plus souvent entre 200 et 300 m., des altitudes qui restent modérées et qui n'interdisent en rien l'utilisation anthropique), mais ils sont souvent minoritaires. Les versants dominant, avec des pentes plus ou moins accentuées, parfois spectaculaires, comme dans le cas des Cévennes du Lot ou des serres du Quercy blanc. Mais elles ne sont pas les seules, les fortes dénivellations existent fréquemment (vallée du Célé, site de Rocamadour...). Elles sont un des signes distinctifs de ce monde spécifique.



Figure n° 7 – La vallée de l'Alzou entre Gramat et Rocamadour. Une incision profonde du Causse de Gramat, avec l'opposition entre les pentes davantage à l'ombre, couvertes d'arbres, et celles exposées au soleil, beaucoup plus dénudées (photo JCT).

La présence de ces versants, tout comme leur exposition contribue à la diversification des milieux : ceux exposés au nord sont aujourd'hui majoritairement occupés par la forêt depuis fort longtemps (donc avec des boisements plus anciens) ou par la broussaille, tandis que celles qui font face au sud ont été plus longuement exploitées. Leur abandon est aujourd'hui fréquent. Si la pente trop forte interdit le passage du tracteur, ces milieux se convertissent en pâturages ou en parcours pour le bétail. Ce n'est pas toujours le cas. Lorsqu'une couche dure

chapeaute des couches tendres, la croute supérieure se voit souvent couverte par des arbres et les versants plus ou moins doux demeurent toujours plus ou moins occupés par des cultures ou des prairies.



Figure n° 8 - Loubressac et sa reculée. *Si le village est bâti sur une couche dure, sa reculée (couches plus tendres) conserve de nombreux pâturages, même si à présent on observe beaucoup de haies, autrefois beaucoup plus discrètes...* (photo JCT).

LA DIVERSITE DES SITUATIONS LOCALES

En cheminant à pied sur le territoire du Parc, on constate que la diversité est la norme, comme cela a été abondamment décrit (voir références citées). La vision du milieu ne se résume absolument pas à la succession des versants. On rencontre à chaque pas des formes spécifiques qui interdisent la monotonie du paysage. Celles-ci se relèvent d'origine diverses, partiellement « naturelle », parmi elles : cloups (ailleurs nommés doline, dépressions fermées liées à la dissolution du calcaire), igues (terme local pour un gouffre), grèzes (éboulis de pente), épandages spécifiques de sols, multiplicité des formes mineures de relief, arêtes vives, amas rocheux, formes spécifiques des versants (on nous pardonnera de ne pas développer, voir les essentiels du Parc vol. n°1)¹⁷...

Au niveau biotique, la diversité des expositions et du sous-sol assure également une assez grande variété physiologique à la végétation. Si le chêne pubescent domine, il peut laisser place à d'autres essences, celles qui ont pu subsister tout au long d'une histoire parfois de longue durée (ripisylve le long des cours d'eau ; chênes verts sur les pentes regardant au sud, hêtres sur des sites plus frais), ou celles que l'on a plantées, résineux en particulier (les travaux de Ph. Tyssandier et de M. Esslinger rendent compte de la biodiversité de ce milieu¹⁸).

¹⁷ Pélissié Th, Lagasque J.-J., Trémoulet J. – Les clés des paysages des Causses du Quercy. Géologie et géomorphologie, PNRCQ, Les Essentiels du Parc n°1, 2014, 109 pages

¹⁸ Tyssandier Ph, Esslinger M. – *La biodiversité des Causses du Quercy*, PNRCQ, Les Essentiels du Parc n°2, 2019, 162 pages.



Figure n  9 – Falaises de la vall e du Lot pr es de St G ery. *Les ch enes verts (sempervirents), h erit s d’une p eriode r ecente plus chaude, du Quaternaire, se d etachent du reste de la v eg etation   l’automne (photo JCT).*

Enfin l’empreinte anthropique demeure fondamentale, en particulier en fonction du maintien d’une activit  agricole, tout comme dans les traces laiss es par chaque  tape de celle-ci. Cela va des monuments m egalithiques (tr es nombreux, m eme si cela reste anecdotique), jusqu’  tous les  difices en pierre, depuis le maillage des murs qui d efinissent chaque parcelle, aux cabanes en pierre s eches (gariottes et cazelles), aux modestes amas de pierre (cayrous) et aux nombreux autres  l ements d’un tr es riche patrimoine b ati, caract eristique majeure du territoire du Parc.

PROSPECTIVE

Tout semble changer ! Toutefois, la sp ecificit  du milieu physique (un des facteurs de la diversit  des paysages) va demeurer, avec le maintien des motifs topographiques   r ep etition constante (barres rocheuses, d epressions ferm ees, vall es s eches, v eg etation sp ecifique parfois clairsem e, mais robuste). Bien entendu, les  volutions d ej  en place vont se poursuivre, avec en particulier l’extension des espaces embroussaill s et des boisements. Le maintien des activit s humaines semble d elicat, il est soumis   des conditions parfois exog enes, ainsi l’ levage (surtout si le retour du loup vient perturber la survie de nombre d’exploitations ovines), compte-tenu de l’ volution du march  et de l’ ge d’un bon nombre d’exploitants, souvent sans repreneurs d eclar s. En revanche, la diss emination des habitations (en particulier des r esidences secondaires) ne devrait pas constituer une modification majeure, gr ace   la mise en place des plans locaux d’urbanisme (PLU) et du fait qu’une maison se doit aujourd’hui d’ tre rattach e aux r eseaux qui l’alimentent (eau courante,  lectricit ), ce qui limite la dispersion.

Enfin se posent les cons equences du r echauffement climatique. Celles-ci, bien que perceptibles, ne sont pas encore tr es clairement identifi es, d’autant que l’ampleur du changement reste encore incertaine. Contrairement   une opinion tr es r epandue dans les m edias, il faut surtout rappeler qu’on ne sera jamais sous un climat r eellement tropical ou m eme sub-tropical. Le diff erentiel de temp erature entre l’hiver (plus doux) et l’ t  (plus chaud) va demeurer. Ce qui implique le maintien (m eme tr es bref, l’irr egularit  devenant une norme) de p eriodes froides, avec parfois des gel ees, m eme rares, d’autant plus redoutables qu’elles succ ederont   des p eriodes plus temp er es.

Les conséquences peuvent en être très graves, comme le montre l'histoire récente du vignoble cadurcien. Les essences végétales adaptées à des ambiances plus chaudes, mais ne supportant pas le froid, ne pourront pas se diffuser sur l'ensemble du territoire.

En fait, l'évolution la plus probable devrait correspondre au maintien (sous des formes différentes) ou au renforcement d'une mosaïque déjà présente. Les paysages du Parc sont extraordinairement diversifiés ! Ils vont le rester. Les ombrées, les versants exposés au nord pourraient permettre la résistance des essences n'acceptant pas une chaleur excessive, tandis que les terres les plus exposées au soleil ou à la chaleur devraient connaître l'expansion des végétaux adaptés aux nouvelles conditions climatiques. Certaines essences se trouvent déjà en place depuis fort longtemps (ainsi les chênes verts ou des graminées méditerranéennes). D'autres vont apparaître et se répandre. Mais pas toutes.